

NON DESTINÉ À LA PUBLICATION

Vidéo de Human Rights Watch pour la plénière de l'AÉP20 sur la coopération
La vidéo fait foi

Au nom de Human Rights Watch, je vous remercie de cette occasion de m'adresser à la plénière.

Tant que la Cour exécutera son mandat, elle s'affrontera à une opposition politique. Face à ces défis, l'appui des États Parties, conjugué à celui de la société civile et des partenaires internationaux, est essentiel.

L'annulation, plus tôt cette année, des sanctions des États-Unis, fait foi de notre force collective en matière de défense de la justice contre les attaques politiques.

Nous en appelons aux États Parties de tirer des enseignements de cette expérience et de mettre en œuvre, dans les plus brefs délais, la recommandation 169 de l'Examen par des experts indépendants, qui vise à développer une stratégie pour répondre aux attaques lancées contre la Cour.

Nous prions également l'Assemblée de réserver du temps, dans le cadre de ses réunions à venir, pour la question de la non-coopération.

Nous exhortons les États Parties à saisir chaque occasion d'exécuter l'arrestation des personnes faisant l'objet d'un mandat d'arrêt de la Cour. Les États Parties devraient rappeler aux autorités libyennes leur obligation, conformément à la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, d'assurer la remise de Saif al-Islam Kadhafi. Toute inaction en ce sens prive les victimes des crimes les plus graves de leur droit à la justice.

Si les relations entre le Soudan et la Cour ont connu des progrès, les récents événements dans ce pays se sont soldés par de nouveaux défis, soulignant l'importance, pour les États Parties, de saisir chaque occasion d'en appeler aux autorités de respecter leurs obligations et engagements publics à coopérer avec la Cour.

Sans arrestations, point de justice, et sans engagement des États Parties, peu d'espoir pour les victimes.